

*Questions orales*

**L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture):** Madame le Président, je suis sûr que le député ne voulait pas laisser entendre que tous les ministres provinciaux de l'Agriculture approuvent le renchérissement des prix. Certains d'entre eux sont carrément contre. Je n'y crois pas non plus parce que cela crée des inégalités dans le secteur agricole tant pour les producteurs qui visent le marché interne que pour ceux qui visent le marché international.

Je suis convaincu que le député sait que dans sa propre province, le gouvernement de l'Alberta subventionne les taux d'intérêt par le biais de programmes de prêts à un taux d'intérêt fixe de 9 p. 100. Par exemple, nous n'avons rien du genre pour les producteurs ontariens, et cela aussi crée des inégalités. J'espère que le député a fait une demande similaire au ministre albertain de l'Agriculture. Certaines provinces ont plus de ressources pour des mesures de ce genre que les autres. Le député doit sûrement comprendre que sa province est sans doute celle qui en a le plus, mais son ministre ne croit pas en cette prime d'équilibre dont il parle.

● (1440)

Il va d'abord y avoir une réunion des sous-ministres, la semaine prochaine ou la suivante je pense, pour examiner certaines de ces questions justement. Aucun programme de stabilisation relevant de moi ne permettra d'effectuer de versements aux producteurs qui sont déjà assistés considérablement sous une forme ou sous une autre par leur gouvernement provincial.

**M. Schellenberger:** Madame le Président, je crois dans ces conditions que le ministre n'est pas disposé à réunir les ministres de l'Agriculture de toutes les provinces. Est-ce qu'il voudrait alors faire effectuer par le régime de stabilisation un versement stabilisateur de soudure, pour aider ces éleveurs de bovins en difficulté, ou examiner avec les provinces qui donnent des primes d'équilibre l'élimination de l'aide au transport des céréales fourragères, pour qu'il y ait une certaine équité en ce domaine?

**M. Whelan:** Madame le Président, la province qui touche le plus d'aide au titre du transport des céréales fourragères est la Colombie-Britannique. Viennent ensuite les provinces maritimes. Le député n'insinue sûrement pas qu'il faut supprimer complètement l'aide donnée à ces provinces pour le transport des céréales fourragères, cependant cette aide est en voie d'être éliminée dans presque tout l'Ontario et dans tout l'ouest du Québec.

D'autre part, quand le député déclare que je n'ai pas dit aux ministres provinciaux que nous allons nous réunir et qu'il faudrait le faire, il a tort. En effet, les sous-ministres vont se réunir d'abord, et s'ils en viennent à la conclusion que nous pouvons nous mettre d'accord sur un programme quelconque, nous convoquerons une réunion immédiatement après. Mais le

député doit sûrement savoir, par exemple, que le ministre albertain est en faveur d'un système fédéral de commercialisation réglementée.

Le ministre de l'Agriculture de la Saskatchewan veut que j'impose un système national de commercialisation aux producteurs de porc et de bœuf. Est-ce cela que le député me demande? Le ministre manitobain de l'Agriculture propose de confier à Ottawa tous ses programmes de stabilisation, pour que nous les absorbions au niveau fédéral. Voilà le genre de suggestions qu'on nous donne, et nous essayons de les agencer pour obtenir un programme fédéral qui puisse fonctionner. Ils reconnaissent que leurs programmes provinciaux ne fonctionnent pas dans l'ensemble productif fédéral qu'on appelle l'agriculture.

\* \* \*

**LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE**

LES SERVICES MÉDICAUX DISPENSÉS AUX AUTOCHTONES—LA MISE EN APPLICATION DES RECOMMANDATIONS DU RAPPORT BERGER—LA STRUCTURE DE L'ADMINISTRATION DES BANDES INDIENNES

**M. Jim Manly (Cowichan-Malahat-Les Îles):** Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être. Le ministre a en main depuis plusieurs semaines le rapport du juge en chef Berger sur la santé des Indiens et des Inuit.

Compte tenu des conclusions du rapport sur l'état déplorable de la santé des Indiens et de la nécessité pour ces derniers d'exercer un droit de regard plus intense sur leur régime d'assurance-santé, le ministre peut-il dire à la Chambre si elle appliquera les quatre recommandations du rapport et dans quel délai?

**L'hon. Monique Bégin (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** Madame le Président, j'ai reçu en audience les représentants de la National Indian Brotherhood au début d'avril. Je regrette, mais je ne me souviens plus de la date exacte. L'honorable député semble avoir pris connaissance du rapport Berger seulement aujourd'hui. J'ai informé la Fraternité à ce moment-là que je suis d'accord en principe avec toutes les recommandations, nous avons entrepris d'y donner suite et, bien sûr, de consulter les intéressés pour mettre en application chacune de ces recommandations, surtout celles qui pourraient nous amener à convoquer une conférence nationale sur la santé des Indiens avec les diverses collectivités indiennes au mois de juillet.

**M. Manly:** Madame le Président, ce matin, à la première conférence constitutionnelle des Indiens, le ministre les a entendus se plaindre de ce que les employés de la Direction des services médicaux de son ministère ne comprennent pas très